

Société | Émission « 4 médias » : démocratie participative, nouvel outil contre la crise démocratique ?



Dans une décennie marquée par la défiance grandissante des citoyens vis-à-vis de la politique, comment recréer un lien de confiance ? Après la crise des Gilets Jaunes, théâtre d'un embrasement de plusieurs grandes villes dont Bordeaux, un outil s'est généralisé : la démocratie participative. Mairies, Agglos, Départements s'y mettent à leurs échelles respectives. On en parle sur O2 Radio avec l'anthropologue Cheikh Sow, Camille Choplin, adjointe au Maire de Bordeaux déléguée (entre autres) à la démocratie permanente et Yasmina Boultam, adjointe au Maire de Lormont déléguée aux budgets participatifs.

A trois mois des élections départementales et régionales, décalées aux 20 et 27 juin prochain, les français iront-ils voter ? Sur toutes les dernières élections, sauf la présidentielle de 2017, le taux d'abstention avoisine ou dépasse les 50%. Le taux d'abstention des municipales 2020 battait un record dans un contexte sanitaire tendu, s'élevant à 58% au second tour contre 37% en 2014. Face à cette crise démocratique, les collectivités lancent de nouvelles démarches : budgets participatifs à Bordeaux et en Gironde, assises de la démocratie, conseils consultatifs, conseils de quartier.

« Approche participative »

Malgré une émulation récente autour de la démocratie participative, suite notamment à la crise des Gilets Jaunes, c'est un phénomène qui remonte plus loin dans l'Histoire. « Cette forme d'exercice du pouvoir est fondée sur la participation des citoyens dans la prise de décisions politiques qui les concernent. Dans un cadre mythique, elle remonte à la démocratie athénienne, mais du point de vue purement politique, la naissance de la démocratie participative remonte à 1988 », raconte l'anthropologue Cheikh Sow. En effet, cette année-là, la ville brésilienne de Porto Alegre venait de changer de municipalité et lançait le premier budget participatif au monde. Cette innovation est nommée *L'expérience de Porto Alegre* et a depuis fait des émules, notamment en France.

Le spécialiste de la participation citoyenne constate trois approches de la démocratie participative dans le monde politique. « Pour certains, elle doit remplacer la démocratie représentative, pour d'autres elle doit l'améliorer et

d'autres encore estiment qu'elle doit être un pallier progressif vers un exercice politique entièrement participatif », reprend Cheikh Sow. Ce dernier distingue la démocratie participative de la démocratie de proximité et préfère même parler d'approche participative. « On organise parfois des conseils de quartiers, des conventions citoyennes pour faire parler les citoyens, sans pour autant tenir compte de ce qui est dit. Nous sommes dans un pays où règne la démocratie électorale, mais qui mène des expériences d'approche participative. Ce n'est pas incompatible », souligne Cheikh Sow.

Bordeaux : Assises de la démocratie permanente le 19 mai

Camille Choplin, adjointe au Maire de Bordeaux déléguée à la démocratie permanente souscrit aux propos de Cheikh Sow. « Il faut en effet parler d'approche participative. A Bordeaux, les élus de la majorité partagent cette idée de travailler avec les citoyens. Nous n'avons pas la science infuse, c'est intéressant et important de confronter nos idées », raconte-t-elle. Dans un contexte sanitaire tendu, la Ville a du mal à rencontrer les citoyens en dehors de la visioconférence. « Nous avons passé une première année extraordinaire. Des ateliers à distance dans le cadre de conseils de quartiers ne remplacent pas le véritable dialogue », regrette Camille Choplin.

Plutôt que de démocratie participative, la nouvelle équipe municipale bordelaise parle de « démocratie permanente ». « Les citoyens ont l'habitude d'aller voter tous les cinq ou six ans, ce que nous appelons la démocratie intermittente, précise l'élue. Nous voulons le remplacer par une démocratie permanente, où on demande l'avis et les idées des citoyens pour construire la ville de demain ». Il est aussi possible que les citoyens interpellent la Mairie sur certains dossiers, à l'image du [chantier de la rue Amédée Saint-Germain](#) où Pierre Hurmic a demandé l'abandon des projets de construction suite à une pétition lancée par des citoyens. La Ville devait également organiser une consultation géante, les « [Assises de la démocratie permanente](#) ». Reportées à cause de la crise sanitaire, elles débiteront le 19 mai « si la situation sanitaire le permet », assure Camille Choplin.

Lormont lance son budget participatif

A l'image de ce qui s'est fait au [Département de la Gironde](#) ou à la [Ville de Bordeaux](#), la municipalité de Lormont lance son [premier budget participatif](#). Tous les lormontais âgés d'au moins six ans peuvent déposer leurs projets. « Le budget participatif est un outil, comme les conseils de quartiers ou les rencontres citoyennes, que nous avons mis en place à Lormont pour rassembler habitants et élus et travailler ensemble à la construction des projets municipaux », raconte Yasmina Boultam, adjointe au Maire de Lormont déléguée à la vie associative et au budget participatif.

Pour ce premier budget participatif, la Ville s'est fixée un budget de 120 000 euros par an. « C'est notre premier exercice, peut-être que le montant sera gonflé à l'avenir. Chaque projet peut prétendre à un financement de 24 000 euros maximum », reprend l'adjointe. Les dossiers peuvent être déposés en ligne ou dans plusieurs structures municipales jusqu'au 11 juin. Ils seront ensuite étudiés par les services de la Ville, avant de passer devant le comité de sélection, composé du Conseil des Sages, du Conseil Municipal des Enfants et de L.E.S Jeunes Engagés de Lormont. Les projets lauréats seront mis en œuvre au plus tard un an après leur désignation.

L'émission « 4 médias », réalisée en partenariat par O2 Radio, l'Echo des Collines et Aqui! est diffusée chaque deuxième jeudi du mois à 19h. Elle sera rediffusée le 19 avril à 16h et le 21 avril à 9h sur O2 Radio (91.3FM) ou sur le site www.o2radio.fr. Le « 4 médias » est également disponible sur [la plateforme de replay d'O2 Radio](#).

Yoan Denéchau

Crédit Photo : Coraline Bertrand

Publié sur aqui.fr le 19/04/2021

[Url de cet article](#)